

Ouverture d'une gare à Poix-Terron en 2009

Dernièrement, le conseil de la communauté de communes des Crêtes préardennaises se réunissait sous la présidence de René Chevalier.

A l'ordre du jour : vote des redevances 2008, vote des budgets primitifs 2008, ouverture d'une gare TER à Poix-Terron, gestion communautaire en période électorale.

Le président, pour le dernier conseil de la mandature a dressé un rapide bilan.

Depuis avril 2001 plus de 23 millions d'euros d'opérations ont été engagés à 40 % dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie (42 des 73 logements communaux réhabilités, 20 aménagements de village, 433 dossiers d'amélioration de l'habitat, le développement des accueils périscolaires, d'animations des jeunes, de la vie associative et culturelle) à 25 % dans le développement économique (2 zones d'activités aménagées et remplies, 2 pôles d'entreprises, le soutien à l'im-



La redevance des ordures ménagères n'augmentera pas en 2008.

plantation du CFA BTP et à la valorisation de la filière bois, 57 dossiers d'aide aux entreprises...) à 25 % dans le développement touristique (domaine de Vendresse, maison du pays et office de tourisme, domaine de la Venerie à Signy-l'Abbaye...) à 10 % dans l'environnement (déchetteries, assainissement non

collectif, schéma éolien...).

Le conseil a ensuite voté à l'unanimité les décisions suivantes :

REDEVANCES ORDURES MÉNAGÈRES : pas d'augmentation en 2008 grâce aux performances de tri et aux économies de gestion.

REDEVANCE CONTRÔLES

D'ASSAINISSEMENT : augmentation de 2 € par redevance. Taux d'imposition : pas d'augmentation.

BUDGET : réduit à l'achèvement des programmes en cours et de quelques nouvelles opérations avant les prochaines élections. Un budget supplémentaire sera voté en juin 2008.

OUVERTURE DE LA GARE DE POIX-TERRON : accord de participation financière de la communauté au même niveau que la commune et le conseil général pour boucler le plan de financement des travaux de réaménagement estimés à 2,5 millions d'euros (participation de 25 % Etat, 25 % Région et 33 % SNCF et RFF).

L'ouverture de la gare est programmée pour 2009-2010 avec quatre arrêts journaliers dans chaque sens ligne Reims-Charleville-Sedan.

